

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 avril 2021

---

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 2646

présenté par  
Mme Thill

-----

### ARTICLE 3

A la fin de l'alinéa 6, après les mots :

"ainsi que les directives anticipées",

sont ajoutés les mots :

"et les témoignages des membres de la famille et de la personne de confiance mentionnée à l'article L. 1111-6 si cette dernière a été désignée."

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Ces témoignages doivent apparaître dans le rapport.